

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE LA RIVIERE



Pont de la Biocherie

Bulletin d'information N° 6

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

LE MOT DU MAIRE

Pour notre petite commune, la construction d'un bâtiment communal est un événement majeur, savez-vous que la mairie a été édifiée vers les années 1870.

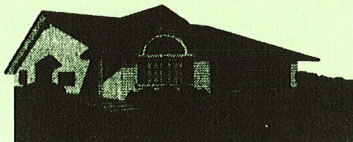
Environ un siècle plus tard, nous allons donc inaugurer cette construction qui répond d'avantage aux besoins de tous.

Le conseil municipal a le plaisir de vous inviter à l'inauguration qui se déroulera le:

SAMEDI 21 JUIN 1997
à
11h30

Réservez cette date.

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la manifestation.

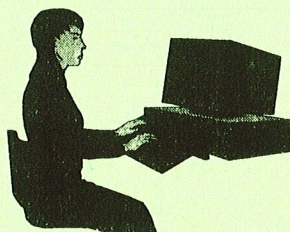


Nous vous invitons à découvrir notre bulletin du premier semestre 1997 avec nous.

Monsieur DEBAIN Maire peut recevoir sur rendez-vous le lundi.

Notre nouvelle secrétaire Madame CUNY Claudine vous y accueille aux jours et heures habituels :

Le mercredi de 18h00 à 19h30 Le samedi de 10h00 à 12h00

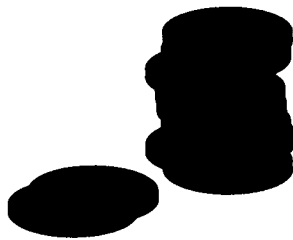


Les Adjoints restent à votre disposition.

Vous trouverez également dans ce bulletin un exemplaire de la délibération prise par le conseil municipal pour le budget primitif 1997 ainsi que toutes informations notre la vie communale et nos deux associations.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

Compte Administratif - Budget Primitif



I - Vote du Compte Administratif 1996 :

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur CRESTEY HONORE, afin de délibérer sur le Compte Administratif 1996, dressé par M. DEBAIN J.C. Maire.

Section fonctionnement : Excédent 289 618.34

Section investissement : Excédent 119 873.82

SOIT EXCEDENT CUMULE409 492.16

C.C.A.S. Excédent2 285.22

II - Vote du budget Primitif 1997:

Monsieur CRESTEY HONORE donne lecture au Conseil Municipal du Budget Primitif 1997, en présence de Monsieur BALLESTRA, percepteur de Conches, qui se résume comme suit :

En section de Fonctionnement :

DEPENSES et RECETTES725 805.33

En section d'Investissement :

DEPENSES et RECETTES668 650.81

au C.C.A.S. :

DEPENSES et RECETTES5 285.22

Après délibération, le conseil municipal accepte ce budget primitif 1997 sans augmentation des taxes communales à l'unanimité.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS

CITERNE INCENDIE

Nous vous informons que le terrain situé à l'entrée de Gaudreville sur la CD60 à hauteur et en face de la résidence des Papillons Blancs appartient à la commune depuis le début janvier 1997.

Sur cet espace, nous avons décidé de faire installer une citerne de 120m³ pour permettre aux services d'incendie d'intervenir rapidement sur le secteur des Murets.



ECLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 1997, le syndicat d'électricité (SIEGE) a décidé d'inscrire notre commune pour réaliser le renforcement de l'éclairage public situé entre l'ancienne et la nouvelle mairie.

CHEMINS COMMUNAUX

Depuis bientôt trois ans, le chemin de randonnée est ouvert, constatant qu'il est régulièrement utilisé par un grand nombre de personnes du département, nous envisageons l'aménagement d'un autre chemin. Il nous permettra de découvrir un autre aspect de notre belle commune.

CALVAIRE situé sur la route menant à Champ Dolent.

Les aménagements au pourtour de celui-ci ont été réalisés avec le concours d'Etienne DELAMARE qui a assuré la plantation des lauriers. nous l'en remercions vivement.

PARKING MAIRIE

Il est prévu rue de la Vigne la réalisation de cinq places de stationnement.

PONT DE LA BIOCHERIE AUX BOSCHERONS

Il est en très mauvais état, des travaux dus par le SIVOM ont été réalisés en partie au niveau du projet, reste la consolidation des piliers qui sont à la charge de notre commune. Ces travaux représentent un gros investissement inévitable.

Pour ces deux projets, nous avons sollicité une subvention auprès des services de l'Etat.

TELEPHONE PUBLIC

Comme nous nous y étions engagés, il sera très prochainement installé sous l'abri bus situé près de l'ancienne mairie. Il sera utilisable avec une carte bancaire ou télécom.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES

INAUGURATION DE L'ETANG COMMUNAL

C'est avec satisfaction et honneur que Monsieur DEBAIN J.C., Maire a eu le plaisir d'accueillir le 24 mai 1997 quelques personnalités (Maires et élus du canton) et quelques habitants auprès de l'étang communal de Gaudreville la Rivière.

Il les a remercié d'avoir bien voulu répondre à cette invitation émise également par Monsieur Alfred RECOURS, Président de la Communauté de Communes de Conches.

La commune de Gaudreville la Rivière a été parmi les premières à adhérer à la communauté de communes dès sa création.

Nous étions présents plus particulièrement dans le cadre du contrat environnement et paysager avec la participation de financement par la communauté de communes et par la région Haute Normandie.

Le montant de cette opération d'une valeur de 155 000 Frs TTC n'aurait put être réalisée sans le concours de la communauté dans notre modeste village rural.

Nous pouvons particulièrement remercier les personnes ayant participé à cette réalisation très réussi dans un environnement exceptionnel.

Les services techniques, suivi par Monsieur AUDIGER paysagiste, le concours du SIVOM de Conches, Monsieur MONHAY, Monsieur BOULIN pour le suivi des chantiers ce qui représente beaucoup de temps.

Les entreprises de Région STEVV d'Elbeuf pour l'exécution des espaces verts et plantations. Egalement la société MJPA pour la fourniture du mobilier urbain.

Bien sûr, il ne faut pas oublier l'entretien de ce site et je remercie notre ouvrier communal Monsieur Noël LOUVRIER qui accompli très bien cette tâche.

La cérémonie a été cloturée par un verre de l'amitié servi à tous.

Le Maire
JC DEBAIN

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS

PLAN D'OCCUPATION DE SOLS

Ce projet avance comme prévu. nous sommes en phase de règlement avec le concours de la D.D.E.

Le plan de zonage est arrêté.

A ce POS, un schéma d'étude d'assainissement nous est demandé.

Le conseil municipal a fait appel au concours des services techniques de la Direction Départementale de l'Equipement pour une mission forfaitaire d'assistance au maître d'ouvrage.

La commission a arrêté après appel d'offre le bureau d'étude spécialisé pour cette étude de schéma.

Le coût de l'opération est de 38 000 Frs dont 3 000 Frs forfaitaire pour le suivi de l'étude par la D.D.E..

Subvention de l'agence de l'eau 24 500 Frs

Subvention du Conseil Général 3 500 Frs

Le Conseil Municipal est en train de négocier avec la Communauté de Communes pour compléter le reste de cette dépense.

Bien entendu, le dossier terminé vers la fin de l'année 1997 sera soumis à une enquête publique.



MAISON DU TOURISME

Conches - Eure - Normandie

La maison du Tourisme de la Communauté de Communes de Conches organise son deuxième concours photographique. Le thème de cette année est "Fêtes et Traditions en Pays d'Ouche". Une exposition des clichés aura lieu au mois d'août.

Pour tous renseignements, contacter l'office du tourisme à Conches au : 02.32.30.76.42 ou 02.32.60.22.35

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS ETAT CIVIL



Naissance de DENIS Florent le 20 octobre 1996
LOUVRIER Benjamin le 18 décembre 1996
Décès de MONNIER Joseph le 31 mars 1997

S.D.I.S.

18 : NUMERO UNIQUE D'APPEL DE VOS SAPEURS POMPIERS

Comment donner l'alerte ?

1 - composer le 18 :

Tous les appels de secours émanant des communes de l'Eure sont centralisés en un point unique à Evreux Saint Michel, dénommé Centre de Traitement de l'Alerte (C.T.A.).

Les opérateurs, tous par ailleurs Sapeurs Pompiers Volontaires, spécialisés dans les appels d'urgence sont à votre écoute 24 heures sur 24. Equipés de moyens informatiques modernes et puissants, ils sont en mesure de déclencher en quelques secondes les Sapeurs Pompiers compétents les plus proches.

ATTENTION : Par précaution le "18" est filtré par France TELECOM, par le message suivant : "Vous avez demandé les Sapeurs Pompiers, ne quittez pas". Surtout, ne raccrochez pas, vous perdriez trop de temps.

2 - Indiquer clairement avec calme :

- a) la nature de l'événement : feu, accident de la route, inondation, etc...
- b) les facteurs aggravants ou annexes : nombre de victimes, nombre de véhicules, présence de matière dangereuses, risques d'effondrement, etc...
- c) la localisation précise : la commune, rue et numéro, route (n° des voies), carrefour, lieu-dit, point de repère particulier, l'étage, le nom du sinistré.
- d) votre identité, le numéro de téléphone utilisé même s'il s'agit d'une cabine publique (il permet de vous rappeler pour des précisions).
- e) **ne raccrochez jamais le premier.**
- f) dans la mesure du possible, lorsque le lieu du sinistre est éloigné de la voie principale, dépêcher quelqu'un pour guider les secours.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

ASSOCIATIONS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme nous l'avions prévu, lors de notre dernière assemblée générale en 1996, nos comptes bancaires laissent apparaître un bilan positif.

Nous avons pu respecter nos objectifs :

I - Repas du 11 novembre 96 / Très réussi avec 40 convives. Nos anciens combattants et leurs épouses, les veuves des combattants et quelques amis dans une ambiance parfaite. Un menu succulent, préparé par Madame ETIENNE Marcelle et l'animation faite par Adeline BUENO.

II - Notre traditionnelle galette des Rois le 1er février à la salle des fêtes d'Aulnay sur Iton (nous pouvons remercier le Maire de l'avoir mise à notre disposition gratuitement). Un jeu de loto a été organisé et de nombreux lots distribués.

III - Dernièrement le 2 mars, visite du Mémorial de Caen.

Après deux heures de voyages, nous sommes arrivés à destination reçus par une hôtesse pour programmer la journée. Cette sortie a été organisée avec la participation des quatre communes (La Bonneville, Aulnay et Gaudreville, les combattants et les amis).

Dans une très bonne ambiance au retour un chauffeur qui a su par ces plaisanteries et différentes histoires, nous rendre le parcours très agréable.

En conclusion; je pense que nous pourrions renouveler l'expérience.

Notre cérémonie du 8 mai s'est également bien déroulée. Un dépôt de gerbe a été effectué sur les 3 communes (La Bonneville - Aulnay et et Glisolles). Une médaille a été remise à M. DUMAS Pierre à la Mairie d'Aulnay. Une corbeille a été déposée au cimetière de Gaudreville en mémoire de nos anciens.

Merci à tous.

Le Président - J.C. DEBAIN

ASSOCIATION DE PECHE DE GAUDREVILLE LA RIVIERE

L'association de Pêche vous rappelle que l'étang est ouvert depuis le 15 février. Les prix des cartes sont les suivants

- 200.00 Frs pour les adultes, 150.00 Frs pour les retraités,
- 100.00 Frs pour les moins de 16 ans,

Elle vous informe d'autre part que Monsieur DENIS Christian occupe dorénavant le poste de surveillant de pêche.

Le Président
Pierre-Marc DENIS

COMPTE RENDU REUNION DE BUREAU DU 28 MARS 1997

Plusieurs manifestations sont prévues :

- Le **1er juin**, concours par équipe dans les mêmes conditions que l'an passée, les vainqueurs se verront remettre une coupe.
- Le calendrier des nuits à l'anguille se compose ainsi : nuit du 14 au 15 juin,
nuit du 28 au 29 juin,

Le Secrétaire
Hervé LAURENT

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

ENVIRONNEMENT

Association Gaudrevillaise de Protection de l'Environnement

Assemblée Générale :

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 8 février 1997 dans les nouveaux locaux de la Mairie mis obligeamment à disposition.

47 adhérents étaient présents, 27 étaient excusés et avaient adressé un pouvoir.

Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés ainsi que les modifications de statuts proposés par le conseil d'administration sortant. Celles-ci étaient souhaitées avant de demander l'agrément au titre de l'article L 252-1 du code rural ; elles ont conduit, entre autre, à changer le titre de l'association qui de ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE GAUDREVILLE est devenu ASSOCIATION GAUDREVILLAISE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Le tier sortant des membres du conseil d'administration a été reconduit ; deux nouveaux membres sont élus, Mesdames Agnès Laurent et Michèle Le Glatin, en remplacement de Madame Monique Delamare et de Monsieur Jacques Godard démissionnaires.

Pour l'année à venir, l'Association poursuivra les actions entreprises pour protéger la vallée et se saisira, lorsqu'elle le jugera utile, de tous problèmes de protection de l'environnement concernant l'ensemble du bassin versant de l'Iton et des communes du SETOM du sud de l'Eure.

Par ailleurs, elle s'efforcera d'organiser pour ses adhérents et sympathisants des activités liées à la connaissance et la protection de la nature.

RALLYE PEDESTRE ET FORESTIER DU 8 FEVRIER :

Organisé par Philippe, Marc et Véronique, il a eu lieu dans l'après-midi avant l'assemblée générale ; 20 équipes de 2 à 6 personnes ont participé dans la bonne humeur.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU 23 MARS :

L'association a apporté son concours à cette opération nationale organisée par le ministère de l'environnement, en proposant aux habitants une randonnée pour nettoyer le sentier communal PR124.

15 personnes étaient au rendez-vous de départ à 9h30 ; 2 heures après, une dizaine de sacs de 100 litres avaient été remplis et plusieurs grosses pièces repérées pour demander au service municipal leur enlèvement.

Merci à ces valeureux eco-citoyens.

RANDONNEURS - PROMENEURS :

En dehors des routes, utilisez les chemins balisés, vous serez certains de ne pas être en infraction.

Pour ne pas trop déranger les animaux sauvages et, plus généralement, pour respecter l'environnement : évitez de faire du bruit, tenir les chiens en laisse, ne pas faire du feu, et ne rien jeter sauf dans les containers disposés à cet effet.

DECHETS MENAGERS :

Le tri à la source permet d'organiser le recyclage et ainsi d'éviter les gaspillages et l'encombrement des décharges déjà saturées.

C'est ainsi qu'une opération de ramassage des papiers et cartons est organisée mensuellement par le SIVOM et que des containers à verre sont à la disposition des habitants près de l'ancienne mairie et aux Boscherons.

Des containers destinés à recevoir les bouteilles en matière synthétique sont à disposition sur les parking des super marché de Conches. Pensez à les utiliser.

Déchets verts : si vous ne les utilisez pas pour préparer du compost déposez-les à la déchetterie de Conches (ZI n°2).

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE ANIMATIONS

L'Association Glisolles Avenir organise :

**Les intercommunes 97
La Bonneville/Iton - Aulnay/Iton - Gaudreville la Rivière - Glisolles**

Venez défendre ou supporter les couleurs de votre commune !

**Dimanche 15 juin 97 à partir de 10h30
à Glisolles au terrain de tennis**

Pour participer, choisissez votre jeu et inscrivez-vous auprès de Pierre-Marc DENIS au
02.32.37.60.58. avant le 30 mai 1997.

XX

**A.P.E.I. Les Papillons Blancs - Foyer Les Muret
à**

GAUDREVILLE LA RIVIERE

Les résidentes de l'établissement vous invitent le

**SAMEDI 05 JUILLET 1997
à partir de 15h00 à**

LA FETE DE L'AMITIE

**Bar - Crêperie - Animations - Ateliers - Exposition vente de leurs travaux
VENEZ NOMBREUX**

FEU DE LA SAINT JEAN

Un feu de la Saint Jean est organisé par le comité des fêtes

le 14 JUIN 1997

à l'Etang en soirée

Une invitation vous parviendra très prochainement.